

**Stage de 5 jours du lundi 10 au vendredi 14 Avril 2017
à Aiguines - Verdon**

Pour les jeunes des groupes 6, 7, 8 et 9

DOCUMENT A CONSERVER PAR LES PARENTS

**Responsable
du Séjour** Guillaume Cadas (BE escalade)

Hébergement sous tentes au Camping Municipal les Galetas
83630 Aiguines - 04 94 70 20 48

Transport Covoiturage par les parents

Prix 195 € - comprenant le transport, l'hébergement, les différentes activités et les repas sauf le repas de midi du lundi 10/04/17 (prévoir un pique-nique).

Modalités d'Inscription

Il y a 30 places pour le stage. La participation de votre enfant sera validée à réception du dossier d'inscription complet (fiche d'inscription, autorisation parentale, fiche sanitaire, règlement de 195 €).

Date limite d'inscription : 19 mars 2017 dans la limite des places disponibles.

Activités Escalade – falaises, rappels, tyroliennes, Via corda

matériel à prévoir

Général : Affaires de toilette, drap de bain, maillot de bain, une paire de chaussures de rechange, vêtement de pluie, vêtements de rechange, vêtements chauds pour le soir

Camping : Tente (une pour deux ou trois), duvet, matelas, lampe de poche, popote et couverts, gourde

Escalade : Chaussons, baudrier, casque, longe + mousquetons à vis, système d'auto assurage ou ficelou - signaler le matériel manquant, il sera prêté par le club.

Parents accompagnateurs

Afin de compléter l'équipe d'encadrement pendant le séjour (notamment sur le camp), nous recherchons des parents accompagnateurs.

Le nombre de parents accompagnateurs sera défini en fonction du nombre d'enfants inscrits au stage. Pour 30 enfants, nous aurions besoin de 3 à 5 parents.

Le club prendra en charge les frais de transport des parents qui emmèneront et ramèneront les enfants avec leur véhicule personnel (0,20 € / km + péage).

Les repas des parents accompagnateurs durant le séjour seront également pris en charge par le club.

Il est également possible d'abandonner le remboursement de ces frais (don au club) et d'obtenir une attestation permettant une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% de ces frais mais à un barème kilométrique plus avantageux (0,308 € /km).

Une participation de 50 € sera demandée aux parents accompagnateurs pour les frais de camping.

Pour les personnes souhaitant nous aider, merci de contacter au plus vite Sylvain (voir coordonnées ci-dessous).

Renseignements / Inscriptions

Sylvain Carletti : 06 66 52 85 43